

VITICULTURE

La solution la plus simple pour amener de la matière organique fraîche sur une parcelle est de la cultiver sur place.

ENTRETIEN DU SOL

Matière organique: le sol en veut de la fraîche!

12 VITI Février 2022

www.mon-viti.com • [@mon_viti](https://www.instagram.com/mon_viti) • [Facebook/monViti](https://www.facebook.com/monViti)

O. LÉVEQUE/PIXEL6TM

Dans un système viticole où les restitutions sont souvent faibles, les apports de matière organique doivent être raisonnés en fonction des objectifs : constituer son capital ou lui faire produire des « intérêts » utilisables par la vigne. Dans ce dernier cas, la matière organique fraîche s'impose.

Tous les produits organiques n'ont pas le même rôle dans le sol. Certains, comme le compost, servent plutôt de gîte à la vie du sol, avec un rôle de protection, de résistance face à l'aléa climatique. D'autres, comme les couverts végétaux, servent de nourriture : ils sont jeunes, pleins d'énergie et de carbone facile à digérer par les micro-organismes.

QUANTIFIER LES DIFFÉRENTES MATIÈRES ORGANIQUES

Apporter du compost pour augmenter le taux de matière organique du sol est une stratégie efficace. Il va aider à améliorer la capacité de rétention en eau du sol, sa stabilité structurale... Mais cet apport de matière organique déjà évoluée ne va pas ou peu bénéficier à la plante en matière d'alimentation minérale azotée. Pour jouer ce rôle gé-



L. THEETEN/PIXELSTM

nérateur d'éléments nutritifs, il faut de la matière organique fraîche qui sera minéralisée par la biomasse. Un rôle à ne pas négliger pour un élément clé comme l'azote, puisque « 100 % de l'azote disponible du sol provient de l'activité biologique », souligne Thibaut Déplanche, agronome et directeur de Celesta-Lab. De quel type de matière organique votre sol a-t-il besoin ?

Le marc de raisin frais peut être épandu directement... À condition de respecter la réglementation.

Pour le savoir, il faut pratiquer une analyse de sol qui quantifie les différentes formes de matières organiques : « La matière liée représente la charpente de la maison, la matière organique libre est le buffet, le carbone minéralisable représente ce qui est digestible dans ce buffet et la biomasse microbienne est le nombre de convives », compare Thibaut Déplanche. L'analyse va donner une indication sur la nature du déficit. « Nous disposons d'un référentiel de 70 000 échantillons, poursuit l'agronome. En réalisant des comparaisons en fonction des textures, nous pouvons fournir un conseil sur le type de produit à apporter ou de couvert à mettre en place, sur la dose, etc. »

ESSAIS EN BEAUJOLAIS

Les apports organiques n'acidifient pas les sols !

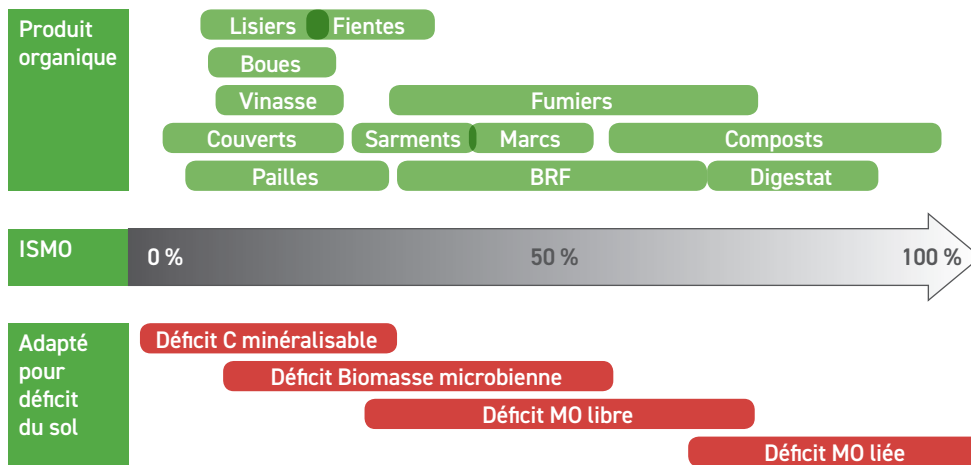
Qu'il s'agisse des composts de déchets verts ou des composts du commerce, les apports de matière organique n'ont pas acidifié les sols. Au contraire. Selon les essais réalisés par l'IFV en Beaujolais pendant huit ans, le pH du sol a augmenté de 6,3 à 6,9, après un apport total de 15 t/ha de compost du commerce sur la période étudiée. Si les différences ne sont pas toujours significatives, les tendances sont les mêmes dans les autres essais conduits en Anjou et en Languedoc.

Tous les produits organiques ne sont pas adaptés à tous les problèmes. Une grille d'interprétation a été proposée par Celesta-Lab en fonction de l'Ismo (indice de stabilité des matières organiques). Cet indicateur a été mis au point par l'Inra il y a une quinzaine d'années et il est aujourd'hui mesuré en routine par les laboratoires. Il reflète la digestibilité des matières organiques par les êtres vivants du sol. Plus l'Ismo est faible, plus les matières organiques vont être digestibles. Au contraire, un Ismo élevé traduit une grande stabilité et donc une moindre digestibilité.

**FRÂICHES...
OU UN PEU MOINS**

Selon le laboratoire, les matières organiques fraîches vont être adaptées contre un déficit de carbone minéralisable ou, pour reprendre la comparai-

Quelles matières organiques pour quel déficit du sol ?



Selon leur Ismo, les matières organiques vont jouer un rôle différent dans le sol et donc, répondre à différentes problématiques. Source : Celesta-Lab

son, leur apport va regarnir le buffet de nourriture facile à assimiler et donc, stimuler les convives. En pratique, « la manière la plus facile et la moins coûteuse d'apporter de la matière organique fraîche est de la cultiver sur place sous

forme de couverts », indique Thibaut Déplanche. S'il faut tenir compte des coûts d'implantation (travail du sol, semoir, semences), il n'y a pas de coûts de transport qui sont un poste important pour les apports de matières organiques.

Face à des restitutions souvent faibles, difficile de se passer d'apports de matière organique exogène.

VRAI OU FAUX

Peut-on se passer d'apport de matière organique en viticulture ?

Oui et non. Tout dépend du système de culture et des restitutions qu'il génère. Rappelons que, sous l'action du climat et de la biomasse, les matières organiques du sol se minéralisent progressivement. Si rien ne vient compenser ces pertes, le sol s'appauvrit. Or, en viticulture, les restitutions sont généralement assez faibles : l'enherbement, bien qu'en augmentation, ne concerne pratiquement jamais toute la surface de la parcelle. Le vent, bien présent dans de nombreuses régions viticoles, emporte les feuilles hors des parcelles. Les sarments ne sont pas toujours restitués, ils sont parfois brûlés ou exportés. Seuls demeurent les racines et leurs exsudats pendant la durée de vie de la vigne. Dans ce contexte, des apports de matière organique exogène semblent difficiles à éviter.



Tous les produits organiques n'ont pas le même rôle dans le sol. Certains, comme le compost, servent plutôt de gîte à la vie du sol. D'autres, comme les couverts végétaux, servent de nourriture.

La paille et l'enherbement sont aussi des matières organiques fraîches.

L'apport d'autres matières, un peu moins fraîches, peut aussi être envisagé, au premier rang desquelles, les sarmements. « Leur restitution est un minimum », insiste l'agronome. Les marcs de raisin non compostés peuvent aussi être épandus, à condition de respecter la réglementation : stockage bétonné avec récupération des jus, épandage selon un plan, précédé d'une étude et accompagné d'un suivi agronomique annuel. L'IFV

a estimé en 2013 que le coût de l'épandage pouvait varier entre 70 €/t et 110 €/t, selon que l'organisation est collective ou individuelle.

Moins réglementés, les bois de taille des haies, le BRF (bois raméal fragmenté), les broyats végétaux sont une option à étudier, en fonction des ressources proches. Bien connus, mais parfois plus difficiles à se procurer et à épandre, les fumiers sont plutôt utilisés sur vignes larges. Dans tous les cas, étant donné la variabilité des Ismo pour une même catégorie de produits, il peut

Pour aller plus loin

Une formation pour les groupes

Afin d'aider les agriculteurs à comprendre le fonctionnement organique des sols et à mieux orienter leur stratégie, Celesta-Lab a construit une formation de deux jours pour les groupes, animée par exemple par les chambres d'agriculture. Après une présentation en ligne, les stagiaires se retrouvent en salle pour échanger sur des cas concrets et sur le terrain pour une mise en application. Une analyse critique et une discussion sur les produits couramment utilisés par les stagiaires sont prévues.

Contact : contact@celesta-lab.fr

être judicieux de prévoir une analyse qui permettra de bien caractériser le produit.

Irène Aubert

la référence PROFESSIONNELLE & TECHNIQUE de l'arboriculteur



100% FRUITS

De la production à la commercialisation, L'Arboriculture fruitière vous dit tout sur l'actualité des filières fruits.

POUR S'INFORMER

Retrouvez une information exhaustive et de qualité sur toutes les productions fruitières et à tous les niveaux de la filière.

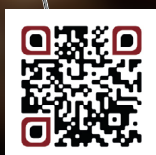
POUR DÉCIDER

Le premier support répondant aux problématiques et aux besoins spécifiques des arboriculteurs.

9 numéros + 2 hors-séries par an

DANS CHAQUE NUMÉRO

Médiafel, toutes les initiatives créatrices de valeur ajoutée, du bord de champ à l'assiette.



Abonnez-vous en ligne : www.kiosque-atc.com/arbo



BULLETIN D'ABONNEMENT

À adresser à Média et Agriculture - Service Abonnement - BP 90146 - 57004 METZ Cedex 1

OUI, je m'abonne pour 1 an à L'Arboriculture fruitière (9 numéros + 2 hors-séries) au tarif de 57€ au lieu de 77,65€* (pour l'étranger : 71 €)

Je règle par chèque à l'ordre de Média et Agriculture.

Je souhaite recevoir une facture (envoyée par e-mail uniquement).

Société :

Activité :

M. M^{me} Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

@

Signature obligatoire :

.....

Attention aucun abonnement ne sera enregistré sans l'accompagnement de votre règlement.

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE :

Productions :

SAU (ha) :

Surface arboricole (ha) :

Date de naissance : ___ / ___ / ___

Mode de production :

- Classique Agriculture raisonnée
 Bio

Commercialisation :

- Coopérative Restauration
 Détaillants, marchés Grossiste
 Exportateurs Vente directe
 Grandes et moyennes surfaces

* Valeur au numéro (TVA 2.1 %). Vous pouvez vous abonner sans les hors-séries au tarif de 42 €. Vous pouvez également acquérir chaque numéro de L'Arboriculture fruitière au tarif de 5,55 €, et ses hors-séries au tarif de 13,85 €, frais de port en sus. Offre valable jusqu'au 31/12/2022. Les informations recueillies par la société Média et Agriculture ont pour finalité la gestion de votre abonnement et peuvent être utilisées à des fins de marketing direct. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant en écrivant à l'adresse d'envoi du bulletin. Si vous souhaitez recevoir des propositions de nos partenaires, cochez cette case .